

connaître les coopératives. Nous ne sommes pas sans les connaître en Saskatchewan.

Je déclare au gouvernement qu'il ferait mieux d'adopter une attitude différente et de tenir compte des réalisations des coopératives, de leur motivation et de ce que leurs fondateurs ont adopté comme objectifs. Si ce genre de mesure est adopté dans sa forme actuelle, il est facile de deviner ce qui se produira. Les coopératives seront dans l'obligation de transformer totalement leur structure et leurs méthodes de comptabilité au risque d'être dans l'incapacité d'accumuler les réserves indispensables à la réalisation de leurs objectifs.

L'attitude du gouvernement me semble pour le moins étonnante. Il y a quelques semaines, je trouvais sur mon bureau une brochure dont la couverture s'ornait d'un portrait d'homme à la mine plaisante, portant la barbe. La brochure arborait le titre «la pauvreté au Canada». C'était le rapport sur la pauvreté.

**Une voix:** Ce n'était pas le portrait de Pat Mahoney.

**M. Gleave:** Non, bien sûr. D'une part, les représentants de l'autre Chambre ont parcouru le pays, y ont tenu des séances, ont exposé dans leur rapport la situation des pauvres gens au Canada et recommandé, comme remède, un revenu annuel garanti; d'autre part, le gouvernement tente ici, à la Chambre, de démolir ce que les désavantagés ont réussi, en cent cinquante ans à établir, depuis l'île de Vancouver jusqu'à Terre-Neuve.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gleave:** Monsieur le président, c'est là ce qu'on essaie de faire. Vous pouvez lire ce que dit l'Equitable Tax Foundation...

**M. Gibson:** C'est l'assertion la plus exagérée de l'année.

**M. Gleave:** Le député le pense-t-il?

**M. Gibson:** Oui.

**M. Peters:** Ce n'est pas parce que Mahoney vous a donné instruction de le dire que c'est vrai.

**M. Gleave:** Le député peut bien dire que c'est là l'assertion la plus exagérée, mais, pour lui et pour d'autres de son côté de la Chambre, je dirai que les comités des syndicats du blé, les caisses de crédit et les coopératives locales de ma circonscription ne la trouvent pas exagérée, monsieur le président. Et mes propos s'appliquent non seulement à ma circonscription mais à toutes celles du pays. Je reçois des lettres de l'Ontario, de l'Alberta et des Maritimes, tout en étant député en Saskatchewan. Je reçois donc des lettres de ces endroits et elles ne laissent pas entendre que mes propos soient exagérés.

**Une voix:** Seuls les libéraux le pensent.

**M. Mahoney:** Ils ne savent pas ce que vous dites.

**M. Gleave:** Ils sont tous très préoccupés.

**M. Peters:** Le secrétaire parlementaire croit que ces gens ne savent ni lire ni écouter la télévision.

**M. Gleave:** Je ne sais pas comment le député en est arrivé à cette conclusion.

**M. Peters:** Ils sont peut-être pauvres, mais ils ne sont pas stupides.

**M. Gleave:** Écoutez ce qu'avait à dire l'Equitable Tax Foundation au sujet des coopératives et de leur façon d'accumuler des réserves:

Les dividendes fictifs assurent à toutes les autres coopératives un avantage semblable et complètement injustifié sur leurs concurrents financés par des investissements.

A quelle sorte de gens, croit-il, appartiennent ces coopératives? A des gens qui viennent de l'océan? De toute façon, c'est l'opinion de la Foundation et c'est le principe sur lequel reposent les propositions qu'on a présentées à cette Chambre.

**M. Mahoney:** Oh, non!

**M. Gleave:** D'après ce que j'en sais, on a dit aux coopératives: «Parfait, si vous payez un intérêt sur ce dont ces gens parlent, c'est-à-dire les dividendes qui sont retenus, vos impôts seront réduits.» Autrement dit, s'ils réduisent le montant d'argent qu'ils retiennent, ils ne paieront pas autant d'impôts. Monsieur le président, il n'appartient pas aux gens de l'autre côté de la Chambre de décider si une coopérative paiera de l'intérêt ou quel montant elle devrait payer. Ce n'est pas à eux d'en décider, et ce n'est pas à l'Equitable Tax Foundation non plus. C'est mon affaire car c'est mon argent, et si j'estime que je fais un profit satisfaisant du fait qu'on l'utilise de cette façon, cela est mon affaire.

• (9.10 p.m.)

**M. Mahoney:** C'est du fichu socialisme.

**M. Gleave:** Le secrétaire parlementaire ne connaît probablement rien au socialisme. Il est probablement allé à l'une des écoles canadiennes orthodoxes où il a passé beaucoup de temps à apprendre comment faire fonctionner le système conventionnel que nous connaissons au Canada, et très peu de temps à apprendre comment faire le reste.

**M. Mahoney:** Je suis d'accord avec vous. Je m'étonne simplement de la façon dont vous soutenez David Lewis.

**M. Gleave:** Monsieur le président, j'ai remarqué, et pas seulement ce soir mais aussi en d'autres occasions, la prédilection qu'a le secrétaire parlementaire, lorsqu'il est à court d'argument, à attaquer ses adversaires en raison des opinions qu'ils défendent ou en invoquant ce qu'un gouvernement provincial fait ailleurs. Tout ce que j'espère, c'est que quelques députés d'en face qui connaissent les coopératives et leur importance, le prendront à part d'ici peu et lui expliqueront les réalités de la vie, de préférence dans les jours qui viennent.

Comme je l'ai dit, le gouvernement cherche à rendre la vie plus difficile pour les organismes qui essaient d'introduire un certain équilibre dans les structures économiques de ce pays et de donner du poids à ceux qui sont économiquement désavantagés et sont, de ce fait, en mauvaise position pour négocier. Ces organismes sont à même de conserver la propriété canadienne. C'est là un autre facteur qu'il faut prendre en considération. Les coopératives appartiennent à des Canadiens. Elles ne sont pas sujettes aux incursions ou aux prises de contrôle étrangères.